

**ASSEMBLÉE NATIONALE**9 mars 2015

---

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 90

présenté par  
Mme Le Dain

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« et la géodiversité, les sols »

les mots :

« , les sols et la géodiversité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les sols sont par nature des écosystèmes dynamiques issus d'interactions entre les « processus biologiques » (issus du « vivant ») d'une part et la « géodiversité » (par nature inerte) d'autre part.

Il convient donc que, en droit, leur place dans la phrase intègre cette réalité scientifique.